

**Ministre et Rectrice veulent passer en force sur les groupes de niveau en convoquant les collègues à un « Webinaire » le 23 mai prochain...**

**Mais nous ne voulons pas de ce tri social !  
Abrogation des arrêtés et décrets  
sur les groupes de niveau et le choc des savoirs !**

La Rectrice de l'académie de Créteil a publié ce jeudi 25 avril une « instruction relative à l'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des collèges » ainsi que le « calendrier » de cet accompagnement. Deux « webinaires » académiques sont annoncés le 15 mai (chefs d'établissement) et le 23 mai (enseignants de mathématiques et de lettres), à l'occasion desquels les instructions seront données par les IA-IPR, notamment sur « la mise en œuvre des groupes » et « l'élaboration de progressions communes à partir d'une entrée par compétence ou attendu ». Enfin, une trentaine de réunions de districts par discipline se tiendront à partir de début juin, en « présentiel ».

L'une de ces réunions de district est programmée le jeudi 6 juin au collège Curie des Lilas (93), collège dans lequel les collègues réunis en assemblée générale, avec leurs sections syndicales, ce mardi 23 avril, ont adopté la motion suivante : « Pendant les congés, nous avons appris une fois de plus par le compte rendu de l'Intersyndicale que M. Attal et Mme Belloubet ne tenaient aucun cas de nos revendications. Aucun moyen n'a été alloué pour répondre aux exigences définies dans le plan d'urgence ; la réforme du choc des savoirs, intégrant les groupes de besoins a été confirmée.

Nous ne pouvons nous résoudre à la voir s'appliquer et à nous voir contraints de trier nos élèves et continuons à demander l'abrogation des décrets publiés et l'abondement des moyens nécessaires.

Nous avons essayé de nous faire entendre dans les grèves et manifestations départementales, devant la préfecture, le ministère, Matignon, avec les parents de nos élèves. Nous ne sommes pas entendus.

Nous voyons aujourd'hui les différents départements partir les uns après les autres en grève et en manifestations. Nous ne sommes pas entendus.

Nous avons désormais besoin d'un ultimatum adressé au gouvernement avec toutes nos organisations syndicales nationales pour organiser la grève sur tout le territoire jusqu'au retrait de cette réforme et de ses décrets d'application, parce que nous ne pouvons pas accepter de trier nos élèves et demandons tous les moyens nécessaires dont l'éducation nationale a besoin. »

Face à la provocation de la Ministre qui cherche à imposer cette réforme des groupes de niveau et du « Choc des savoirs » rejetée, de manière quasi-unanime, par parents et professeurs ; face à la volonté de la Rectrice de « donner ses instructions » pour mettre en musique ce passage en force dans les collèges des trois départements, **existe-t-il en effet une autre option que de préparer, dans l'unité d'action de toutes les organisations syndicales, la grève dans tout le pays, la grève jusqu'à l'abrogation des arrêtés et décrets publiés le 17 mars organisant ce tri social ?**

**Pas question de laisser seuls nos collègues de mathématiques et de lettres !**

Le SNFOLC Créteil appelle l'ensemble des collègues à se réunir dans leurs collèges, à réaffirmer les revendications sur lesquelles ils se mobilisent massivement dans les trois départements depuis plusieurs semaines :

- **Non au tri social ! Non aux groupes de niveau ! Non au choc des savoirs !**
- **Oui au choc des moyens ! Oui à la satisfaction de toutes les revendications en matière de postes, d'heures, de classes... !**
- **Abrogation des arrêtés et décrets du 17 mars !**

Le SNFOLC Créteil s'adresse aux autres organisations syndicales de l'académie partageant ces mots d'ordre, pour leur proposer **d'organiser ensemble un rassemblement au rectorat le jeudi 23 mai à 16h, jour du « Webinaire » consacré aux enseignants de lettres et de mathématiques, rassemblement à l'occasion duquel nous porterions l'ensemble des motions et prises de position adoptées dans les établissements.**